

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Images et histoire

- Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) mention *Développement et protection du patrimoine culturel* spécialité *Images et histoire* de l'Université Toulouse II - Jean Jaurès a été ouverte en 2002. Elle est portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'Histoire. Les métiers visés sont variés : spécialistes de la gestion de l'information, coordinateurs de projet dans l'édition et l'audiovisuel, assistants d'un chargé de communication. Tous les cours sont obligatoires et il n'y a pas d'option. Elle recrute à Bac +2, est ouverte en formation tout au long de la vie (FTLV) et est accessible par validation des acquis d'expérience (VAE). Les effectifs sont respectivement de 16, 17, 11 étudiants pour les années universitaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

## Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Images et histoire* prépare les étudiants à analyser, gérer et valoriser l'information en utilisant tous types de documents écrits et iconographiques, dans des secteurs professionnels à l'articulation de l'Histoire et de la communication (conception de pages web et gestion de projets). Tous les cours sont obligatoires (500 heures) et sont répartis en quatre grands groupes (histoire culturelle, archives et images, droit communication et presse, informatique et langue), ce qui permet l'acquisition de compétences théoriques et pratiques en cohérence avec les objectifs poursuivis par la formation. Il s'agit d'un débouché professionnel unique en France dans une UFR d'histoire, à l'intersection des domaines de l'histoire, de la documentation, des archives et de la médiation culturelle. La LP est en lien, au niveau national, avec de nombreuses entreprises, associations ou institutions des domaines de la documentation au sens large.

Deux directeurs des études assurent le fonctionnement quotidien de la formation. L'équipe pédagogique se réunit plusieurs fois dans l'année afin d'établir des bilans. La formation est assurée par des enseignants et enseignants-chercheurs et pour 40 % par des professionnels. Tous les enseignants sont référents pour la recherche de stage et la conduite du projet professionnel. Les candidats à cette LP sont pour la moitié d'entre eux titulaires d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT). La majorité des autres étudiants ont suivi un cursus d'histoire. Cette LP reste un débouché important pour les titulaires d'un BTS. Les taux de réussite au diplôme de LP sont connus pour 2011-2012 (100 %), et 2012-2013 (65 %).

Le stage joue un rôle fondamental dans l'insertion professionnelle puisque la plupart des étudiants obtiennent un contrat à durée déterminée (CDD) à l'issue du stage. La poursuite d'études est très faible. L'insertion est assurée pour les étudiants en formation initiale dans les domaines de la presse et des médias. Pour les années 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, l'enquête d'insertion de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) montre que la moitié des répondants sont insérés professionnellement. Le taux de réponse à l'enquête est de 50 %.

L'insertion professionnelle est plus difficile pour les étudiants en formation permanente, plus âgés, ce qui pose la question d'une évolution du recrutement des publics de formation continue ou en « reprise d'études ». C'est la raison pour laquelle il n'y a plus d'étudiants inscrits en formation continue ou permanente pour les trois années universitaires 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014.

## Éléments spécifiques

<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p>60 % des cours sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'établissement. Une grosse majorité d'entre eux appartiennent au département d'histoire et dispensent des cours en lien avec leurs propres recherches.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>	<p>40 % des cours sont assurés par des professionnels intervenant essentiellement dans les unités d'enseignement (UE) de professionnalisation. Certains d'entre eux interviennent dans les UE transversales (langues, informatique). Ils jouent également un rôle fondamental dans les cours de « recherche de stage ». Ces cours sont suivis d'une relation individuelle entre l'étudiant et l'enseignant référent et également lors des visites de stage.</p>
<p><b>Place des projets et stages</b></p>	<p>Le projet tutoré (150 heures) s'effectue classiquement en groupe. Le stage de 12 semaines commence fin janvier. La recherche de stage est individuelle, mais un cours d'aide est obligatoire et l'appui du BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) est effectif.</p> <p>Le dossier mentionne des entretiens individuels systématiques et un enseignant référent pour chaque étudiant notamment pendant la période de stage.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>	<p>Il n'y a pas de partenariat avec des universités étrangères. Il n'y a pas de mention de recrutement d'étudiants étrangers.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p>Le recrutement se fait sur dossier et entretien. Les étudiants provenant de BTS et DUT représentent la moitié des effectifs, l'autre moitié étant majoritairement issue de deuxième année de licence d'histoire ou d'histoire de l'art. Cette proportion d'étudiants issus de cursus universitaires a tendance à baisser dans la mesure où ceux-ci souhaitent poursuivre en master, ce que n'induit pas naturellement une licence professionnelle. Le nombre d'étudiants en formation continue ou en « reprise d'études » est tombé à zéro pour les trois dernières années universitaires.</p> <p>Un dispositif de mise à niveau est mentionné comme parfois nécessaire mais non explicité.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>	<p>La présence des étudiants est obligatoire sauf pour les étudiants à statut particulier.</p> <p>La répartition des enseignements entre cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques n'est pas bien précisée. La formation accueille quelques étudiants en formation continue. Le numérique est surtout utilisé pour former les étudiants en langues.</p> <p>La VAE (validation d'acquis d'expérience) n'est mentionnée que dans la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et la formation continue est possible et effective.</p> <p>Une salle informatique équipée est réservée au seul usage de la LP.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>	<p>Les évaluations sont équilibrées entre examens écrits, oraux, y compris soutenances et dossiers.</p> <p>Une présentation du « produit fini » issu du projet tuteuré se fait devant l'équipe et l'institution commanditaire.</p> <p>Le rapport de stage fait l'objet d'une soutenance devant un jury de deux enseignants.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>Le suivi de l'évaluation des compétences est effectué à l'heure actuelle lors de la rédaction de l'ADD (Annexe Descriptive au Diplôme) non fournie ici, et de la fiche RNCP, au demeurant perfectible, tenant lieu ici de référentiel de compétences. L'établissement envisage de mettre en place la démarche e-portfolio lors du prochain contrat quinquennal.</p>

<p align="center"><b>Suivi des diplômés</b></p>	<p>Le suivi des diplômés est effectué par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les résultats de l'enquête d'insertion sont fournis en annexe. Pour les années 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, l'enquête montre que la moitié des répondants sont insérés professionnellement sans pour autant préciser de quel type d'insertion il s'agit. Le taux de réponse à l'enquête est de 50 %, ce qui, vu les flux considérés, rend difficile l'interprétation des données.</p>
<p align="center"><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>	<p>Le conseil de perfectionnement existe et se réunit en fin de premier semestre. Les étudiants évaluent leurs enseignements par le biais d'un questionnaire « évaluation des formations » qui est en ligne, ce questionnaire est commun au champ des Sciences humaines et sociales. Les résultats ne sont pas fournis dans le dossier. Chaque enseignant demande une évaluation de son cours pour l'ajuster en fonction des résultats.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Originalité de la formation dans une UFR d'histoire.
- Place des professionnels dans la formation (40 %).

### Points faibles :

- Baisse sérieuse des effectifs.
- Problème d'attractivité pour les étudiants issus de cursus universitaires classiques.
- Suivi des diplômés insuffisant ne permettant pas d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle.

### Conclusions :

Cette formation est originale dans une UFR d'histoire et elle est professionnalisante. L'équipe pédagogique devrait cependant porter attention à plusieurs points. Tout d'abord, elle devrait remédier à la baisse des effectifs en revoyant les procédures de recrutement, en proposant par exemple des passerelles aux étudiants des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et des licences générales comme la licence d'histoire, en précisant l'accessibilité par VAE et en élargissant aux publics en « reprise d'études » et en formation tout au long de la vie. Ces mesures devraient permettre une meilleure adaptation aux besoins du marché du travail. L'équipe pédagogique devrait également améliorer le suivi des diplômés, ce qui donnerait plus de lisibilité en termes d'insertion professionnelle. L'enquête d'insertion montre en effet, que la moitié des répondants sont insérés professionnellement (ce qui reste perfectible), mais ne précise pas la qualité de cette insertion. Pour cela, elle pourrait associer le personnel administratif et/ou les services dédiés de l'université. L'encadrement administratif de l'équipe pédagogique n'est d'ailleurs pas précisé dans le dossier. Enfin, l'équipe pédagogique devrait améliorer le suivi de l'acquisition des compétences.

# Observations de l'établissement

Licence Professionnelle

Dénomination nationale : Développement et protection du patrimoine culturel  
Spécialité Images et histoire

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LP160010934-010802-RT

■ **Observations :**

Aucune observation n'a été transmise pour cette spécialité de Licence professionnelle.